

# Réunion « Or Gris » du 06/09/11 à Cazals

## Présents :

Lisette TEULIERES : FNCIVAM (en charge du dossier « or gris ») et CIVAM Semailles  
Hélène BOURY : CIVAM Semailles  
Fabienne PERN SAVIGNAC – Maire de Montricoux  
Carole DENNEQUIN – Mairie de St Antonin  
Sophie O CONNOR – Mairie de St Cirq  
Raymond CAVAILLE – Maire de Cazals  
Marie Claire MATE – Consultante en gérontopsychologie  
Gérard THIERCELIN – Membre du CDD du Pays Midi Quercy  
Sandrine BAK : Syndicat Mixte Pays Midi Quercy

**Objectif de la réunion :** Déterminer les grands champs que devra balayer le questionnaire à destination des personnes de plus de 75 ans dans le cadre du projet « Or Gris » – Evoquer les financements possibles avec les communes concernées.

## Compte-rendu :

- **Tour de table**
- **Rappel du contenu du projet « Or Gris », évocation de l'appel à projet et point financement.**

Le projet Or Gris est rapidement présenté aux personnes qui assistent pour la 1<sup>ère</sup> fois à la réunion. Lisette Teulière et Sandrine Bak évoquent l'appel à projet AG2R auquel le Pays a répondu cet été. Une réponse sur la présélection du dossier devrait parvenir rapidement (délibération le 5 septembre). Pour info, le montant total de la subvention sollicitée est de 261 760€ (investissement et fonctionnement). Lisette qui doit rencontrer AG2R prochainement, va essayer d'obtenir des informations non encore officielles.

Sandrine BAK rappelle que les financements du projet, et a fortiori de l'étude, ne sont pas acquis à ce jour. Néanmoins, il semble fort probable que des partenaires participeront au financement de l'étude préalable : Lisette a rencontré l'administrateur national de la MSA qui semble intéressé par le projet (les MSA pourrait financer ce type de structure alternative, ne finançant plus les MARPA / Maison d'accueil rurale pour personnes âgées). Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de l'administrateur MSA Nord Midi Pyrénées.

Une réponse définitive devra quoi qu'il en soit être fournie à l'UTM avant la fin du mois (convention à passer après délibération en comité syndical).

Mme O Connor nous indique qu'à St Cirq, les personnes âgées sont soit déjà installées dans la famille, soit prévoient d'aller directement en maison de retraite.

Mme Dennequin nous informe qu'à St Antonin, plusieurs cas de figure cohabitent : personnes isolées, personnes en maison de retraite, personnes hébergées dans la famille.

Après discussion, le critère d'âge (+ de 75 ans) n'est pas remis en cause pour l'échantillonnage. La solitude étant le facteur clé dans le passage à l'acte.

- **Etude/Enquête/Questionnaire**

*Ci-dessous, les principaux champs à balayer lors de l'étude, évoqués par les participants lors de la réunion. Mme MC Mate ayant noté de façon plus exhaustive les propositions pour retranscription à Mme L. Vieu et aux étudiants de l'UTM :*

L'enquête devra renseigner le maître d'ouvrage sur 3 grands aspects :

- 1- Fiche signalétique de la personne (« état civil »)
- 2 - « Etat des lieux » - on est ici sur du factuel

Il s'agit d'un descriptif sociologique (on inclut le soutien social, le réseau social...). Il est souhaitable de connaître également le niveau de ressources de la personne (par tranche : - de 500 € / puis tranches de + 250€ jusque « plus de 1500€ »)

Il est souhaitable d'évaluer la taille et l'état du logement

On cherchera également à mesurer le degré d'autonomie, d'isolement de la personne (problèmes rencontrés au quotidien, occupations et activités de la personne sondée)

On cherche également des informations relatives aux services (ceux déjà utilisés, ceux souhaités...) et à la mobilité de la personne.

Enfin l'étude doit essayer d'évaluer le degré d'ennui ressenti par la personne et l'isolement éventuel (ennui et isolement étant 2 notions distinctes).

### 3 – Le « ressenti » (affect, craintes/peurs/freins)

C'est la partie qui doit permettre de comprendre la projection dans le futur.

On cherche à savoir quelle serait le choix d'habitat dans les prochaines années : le choix éventuellement prévu et le choix « idéal ». Il est donc essentiel de proposer des modes d'hébergement à la personne qui n'a peut-être pas connaissance de toutes les solutions d'hébergement existantes.

On cherchera également à connaître les freins au changement.

D'autres champs de recherche peuvent encore être transmis à l'université d'ici la fin du mois pour intégration au questionnaire.

En ce qui concerne l'échantillonnage, l'on peut utiliser la méthode des quotas ou celle du tirage au sort à partir de la liste des personnes concernées par l'étude (les + de 75 ans).

Les communes concernées par les enquêtes mettront à disposition des étudiants un courrier à l'entête de la mairie pour faciliter le contact. Toute action permettant de faciliter le contact avec les personnes âgées seront mises en oeuvre.

Enfin, un projet culturel de territoire pourrait être associé au projet Or Gris.

Il s'agit d'une résidence d'auteur (Eric Durnez) avec pour commande un travail d'écriture à partir de conversations avec des personnes âgées isolées (cf document joint). Plus d'information à ce sujet après la prochaine réunion animée par J. Ghiati, chef de projet « culture » au Pays le 29 septembre prochain.

D'ores et déjà, il est envisageable de profiter de l'étude sur le terrain pour repérer des personnes dont les personnalités et les témoignages de vie seraient intéressants.

### Informations diverses :

- **CARSAT** : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (remplacent les CRAM). Elles peuvent participer financièrement à la construction, à la rénovation et à l'équipement de structures d'accueil (Pour les projets d'investissements lourds, la participation financière de l'Assurance Retraite peut prendre la forme d'un prêt sans intérêt mais cette aide peut être également accordée sous la forme d'une subvention).

- **MARPA** : *Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées*

### **- La suite...**

- **Réunion le 13 décembre matin (9h30) à Nègrepelisse (Pays) ou Montricoux (Mairie)** pour présentation et validation du questionnaire (avec étudiants et enseignants de l'UTM)
- Délibération à proposer en comité syndical du 10 octobre pour convention avec le laboratoire de recherche de l'UTM.
- Poursuite des recherches de financements, notamment auprès de la MSA et d'AGRICA (Groupe associant plusieurs caisses de retraite complémentaire destinées aux salariés du monde agricole. Ce groupe pratique également la Prévoyance, l'Action Sociale et assure le secrétariat de la coordination régionale de l'ensemble des caisses de retraite complémentaire)